

Le vingt six de fevrier de l'année mil sept cent
 quatre vingt quatre est né un enfant mâle du légitime
 mariage de jean francois bruchet et d'antoinette joseph
 parisse et est mort aussitôt apres avoir été ondoyé à
 la maison par marie adrienne lemoisne sage dame de
 la paroisse en foi de quoi elle a signé cet acte et le
 vingt sept fut inhumé dans cette paroisse par moi
 prêtre soussigné . ont été present à l'enterrement jean
 francois bruchet pere de l'enfant et louis bernard
 parisse son grand pere qui ayant déclaré ne sçavoir
 écrire ont mis leur marque ordinaire de ces interpellés
 marque + de jean francois bruchet
 marque + de louis bernard parisse
 marque + de marie adrienne lemoisne
 c : j : fumery vicaire de wizernes

le vingt six de fevrier de l'année mil sept cent
 quatre vingt quatre est né un enfant mâle du légitime
 mariage de jean francois bruchet et d'antoinette joseph
 parisse et est mort aussitôt apres avoir été ondoyé à
 la maison par marie adrienne lemoisne sage dame de
 la paroisse en foi de quoi elle a signé cet acte et le
 vingt sept fut inhumé dans cette paroisse par moi
 prêtre soussigné . ont été present à l'enterrement jean
 francois bruchet pere de l'enfant et louis bernard
 parisse son grand pere qui ayant déclaré ne sçavoir
 écrire ont mis leur marque ordinaire de ces interpellés
 marque + de jean francois bruchet
 marque + de louis bernard parisse
 marque + de marie adrienne lemoisne
 c : j : fumery vicaire de wizernes